

L'Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Deschamps Rd A 114
595 St-Denis
Montréal

Vol. XVII, No. 3

Montréal, Mars 1911.

50 cts par an

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL

57, Avenue Viger B. P. Boite 2172
Téléphone Bell : Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. Bruchési Président Honoraire
M. le Chanoine G. Gauthier, Aumonier

BUREAU EXECUTIF

Les-Arsène Lavallée C. R.	Président Général
Jos. Contant,	Ancien Prés. Général
A.-G.-H. Béique M. D.,	1er V.-Prés. gén.
P.-C. Laberge I. C.,	2ème V.-Prés. gén.
Georges Monet,	Secrétaire Général
A. St.-Cyr	Trésorier Général
Théo. Cypihot M. D.,	Médecin en Chef
S. Beaudin, C. R.,	Aviseur Légal
Eug.-H. Godin,	Directeur
Ernest Brossard,	Directeur
L.-O. Dauray, N. P.,	Directeur
Frs Fauteux,	Directeur
P.-H. Bédard, M. D.,	Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection
Chs Duquette, Inspecteur en Chef
Cam. Manseau, Inspecteur
G.-H. Vaillancourt, Organisateur

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général
Heures de Bureau : 11½ A. M. à 12½ P. M.
Percepteur (Art. 182)
M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER
MONTREAL

AVIS

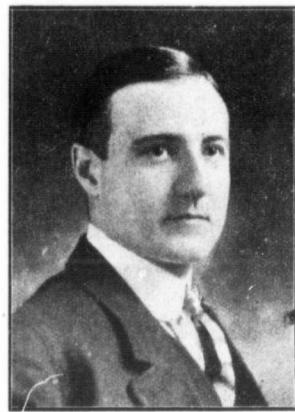
A ceux qui désirent recevoir la revue.

Prière de noter que la revue n'est maintenant expédiée qu'aux officiers du Conseil Général, aux officiers de cercles, ainsi qu'aux sociétaires qui désirent la recevoir et qui en font la demande au Secrétaire Général, en fournissant leur nom, leur adresse et le nom du cercle auquel ils appartiennent.

Qu'on veuille bien prendre note de cet important avis et que les sociétaires écrivent sans taxer, s'ils veulent que leurs noms soient inscrits sur nos listes d'adresses.

M. FERNAND J. BROUSSEAU

Le nouveau maire du Sault-au-Récollet



M. Fernand J. Brousseau, qui vient d'être appelé à cette importante fonction est l'un de nos dévoués officiers de cercle.
Nos félicitations à l'occasion de ce beau succès.

POURQUOI S'ASSURER ?

En l'an du Seigneur, mil neuf cent onze, il faut encore enfoncer ce clou, poser cette question... Oh! beaucoup moins qu'autrefois... L'apathie pour l'assurance-vie a diminué presque autant que la crainte qu'on entretenait contre les caisses d'épargne dans un certain milieu. Cependant, il y a encore du chemin à faire.
De ceux que nous entendons refuser d'assurer leur vie, viennent des raisons trop variées pour que nous puissions les énumérer toutes en un court article. Il suffira donc d'en relever quelques-unes: les principales, les plus générales.

Les uns disent: "J'ai des moyens, je laisserai mes héritiers à l'aise, peut-être riches."

Evidemment les riches ou les presque riches d'ici n'ont pas la mentalité des riches des États-Unis, sans contredit le pays le plus pratique en matières de finance.

Chez nos voisins, plus on est riche, plus fortement on assure sa vie. Vous n'avez qu'à lire les journaux pour vous en convaincre.

Ces gens-là ne voient rien de plus fragile que les fortunes existantes; les leçons du passé sont là pour leur démontrer que millions acquis ne sont pas toujours millions de tout repos; que l'avenir est incertain même pour les financiers.

D'autres répondent: "Ceux qui resteront s'arrangeront comme ils pourront." Voilà du parfait égoïsme n'est-ce pas?

Que serait l'humanité si on ne combattait pas ce penchant à l'égoïsme? Le monde serait com-

posé de coeurs secs qui renieraient toute obligation, tout devoir envers autrui, envers l'épouse dévouée, envers les enfants qui dépendent d'eux, envers leurs parents ou infirmes qui ont tant fait de sacrifices pour eux. Ce serait la négation de l'amour du prochain, des faibles surtout, amour que d'ailleurs nous enseignent les textes les plus sacrés. Avec ce principe: "que les autres s'arrangent" l'humanité n'aurait jamais progressé et la misère ferait de tristes ravages ici-bas.

D'autres refusent de s'assurer parce qu'ils sont trop pauvres. Or voilà précisément les gens qui doivent considérer l'assurance-vie comme une obligation inéluctable envers eux-mêmes et ceux dont ils sont le soutien.

Ils gagnent trop peu pour songer à accumuler sou par sou et dollar par dollar, une réserve suffisante. La mort peut d'ailleurs arriver quand ils n'auront de côté qu'une somme dérisoire.

Eh bien! c'est justement à cause de cet état de choses qu'on a créé les mutualités. Dès la première contribution payée, ces gens peuvent se dire: "Je vaux tant".

Et ce tant, acquis tout d'un coup, spontanément, il leur eut fallu pour l'amasser un nombre d'années souvent décourageant rien que d'y penser.

Un père de famille, non mutualiste, admettait devant nous la valeur de ce raisonnement, "mais, disait-il, je ne parviendrais pas à trouver, chaque mois, de quoi payer mes cotisations."

Or ce père de famille dépense en amusements frivoles parfois même nuisibles, trois fois la somme que lui coûterait son certificat.

Plus que cela, il ne demeure qu'à une demie-heure de marche de son atelier, néanmoins il prend régulièrement le tramway, matin et soir.

Enfin, il dépense pour ses habits et ceux de sa femme des sommes qui pourraient être beaucoup moindres. Et c'est un tel homme qui prétend ne pouvoir s'assurer! C'est un tel chef de famille qui décèdera, quelque jour, sans laisser un seul sou à son épouse et à ses nombreux enfants!

Et cet exemple n'est pas unique. Il y a dans Montréal, dans Québec, dans toutes les villes, des milliers d'ouvriers qui sont dans ce cas.

Finira-t-on par leur faire comprendre le sens commun, par leur inoculer l'esprit de prévoyance et d'économie? Tous les mutualistes le croient.

Aussi est-ce à cette oeuvre noble et méritoire que s'attache l'Alliance Nationale et les associations sœurs et les résultats merveilleux qu'elle a obtenus jusqu'à présent sont un gage certain de ses succès futurs.

ENCYCLOPEDIE

Le courant électrique fait sept fois le tour de la terre en une seconde. Il mettrait huit minutes pour atteindre le soleil (148,491,880 kilomètres), et quatre ans pour arriver à l'étoile "Alpha" (Centaur), la plus voisine de notre système, soit 8,603,000,000,000 de lieues.